



**DORE ALLIER**  
Syndicat Intercommunal  
d'Alimentation en Eau Potable

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

-00000-

L'an Deux Mille Vingt Quatre le 03 avril à Dix-Huit Heures,  
le Comité du Syndicat dûment convoqué s'est réuni  
en session ordinaire, Centre culturel-Route de Lezoux-Pont-Astier à Orléat  
sous la présidence de Monsieur MAZELIER Vincent.

Date de convocation : 14/03/2024

**SIAEP DORE -ALLIER**

Place de la Mairie  
63190 LEZOUX  
Tel : 04 73 73 11 51  
contact@siaepdoreallier.fr

**PRESENTS :** MMES GONINET L., GRENIER M.C., TARTRY-LAVEST A.  
MS AURIEL L., BARGOIN J., BLANCHOZ P., DERBIAS J.L.,  
MS DURUPT S., DUROHANY D., GARMIS F., MAURIN D.,  
MS MAZELIER V., ORCIERE T., ROUVIDANT J.L.

Nombres de Membres :  
en exercice : 16  
présents : 14  
votants : 14

**ABSENTS :** M. BRIVARY J.F., M. GIRARD J.B.

**POUVOIRS :**

### DELIBERATION N° 2024-04-06

**OBJET :** Marché entreprise -mission de géoréférencement classe A des affleurants réseau AEP

Monsieur le Président expose au Comité qu'après examen des offres relatives aux travaux en objet,  
l'entreprise SAS PARERA a été retenue pour un montant de 38 205.81 € H.T.

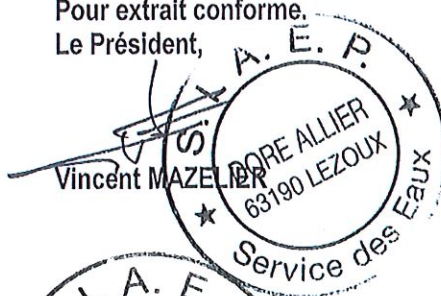
Le Comité syndical après l'exposé de Monsieur le Président, examen du dossier présenté et en avoir  
délibéré décide :

- D'autoriser le Président à signer le marché de l'entreprise SAS PARERA-Agence CENTRE domiciliée à 14 rue Enrico FERMI 63540 ROMAGNAT pour un montant total 38 205.81€ H.T. soit 45 846.97 € T.T.C.
- Dit que le financement sera assuré par une participation du Conseil départemental, le restant par un prélèvement sur le compte 21.

Certifié exécutoire,  
Reçue en sous préfecture le :  
Publié le :

**08 AVR. 2024**  
**08 AVR. 2024**

Pour extrait conforme,  
Le Président,



Le Président,

